VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato. J. L. Onorato. J. L. Onorato J. L. Onorato J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward Thompson—Cour Civile de District, Division C—No 85,079.

PROPRIETES DE COMMERCE, POUR PLACEMENTS, DE RESIDENCE ET POUR SPECULATION.

A L'ENCAN, JEUDI, 7 MAI 1908,

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

1. RESIDENCE ATTRAYANTE,
No 1018 Avenue Carrollton.

2. COTTAGE SIMPLE,
No 7414 Rue Maple.

3. COTTAGE RESIDENCE,
No 4207 Rue Prytanée.

4. MAISON DOUBLE A DEUX ETAGES.
Nos 4209-11 Rue Prytanée.

5. COTTAGE COMMODE,
No 4213 Rue Prytanée.

6. COTTAGE DOUBLE,
Nos 1016-18 Rue Amélie.

7. COTTAGE DOUBLE,
Nos 1017-19 Rue Amélie.

8. COTTAGE DOUBLE,
Nos 743-45 Ave Louisiana.

9. BATISSE DOUBLE A DEUX ETAGES,
Nos 2930-32 Rue Magazine, coin Septième.

10. MAISON SIMPLE,
2408 Rue Baronne

11. BELLE RESIDENCE A DEUX ETAGES,
No 1703 Rue Coliseé, coin Euterpe.

12. MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES,
No 1044 rue Carondelet.

13. BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES,
No 601 rue Julie, Coin de la rue Camp

14. BATISSE EN BRIQUES A DEUX ETAGES,
No 603 rue Julie.

15. BATISSE A DEUX CORPS DE LOGIS.
Nos 2631-33 Rue Ste-Anne.
Près de la rue N. Broad.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier 85,079 dans l'affaire intitulée succession de Edward Thompson, l'soussigné de vendre à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 7 mai 1908, la propriété foncière suivante—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, autrefois appelé Carrollton, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin (autrefois Tricème) et Zimpel, et désigné comme lot A sur un plan par Edgar Pilié, conservateur, daté le 20 août 1901, annexé à un acte passé pardevant J. P. Sullivan, notaire, le 12 septembre 1901 et mesurant soixante pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur entre lignes parallèles, s'étendant ou étant à une distance de quatre vingt dix pieds de la rue Elm, autrefois rue Thorien et est à une distance de cent cinquante pieds de la rue Zimpel. Les améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages connue comme No 1018 avenue Carrollton.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le septième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Maple (autrefois Deuxième), Lowerline, Cherokee (autrefois Cliniet) et Hampson, désigné comme lot numéro vingt trois, sur un plan par W. H. Wilkins, voyer, de la date du 18 avril 1867, annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 27 avril 1867, et mesurant trente pieds de face à la rue Maple par cent trente sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage simple connu comme No 7414 rue Maple.

3° Une certaine portion de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Milan, Prytanée, Berlin et Pitt, formant l'encoignure des rues Milan et Prytanée, et mesurant quatrevingt pieds de face à la rue Milan par soixante pieds de profondeur en façade à la rue Prytanée, entre lignes parallèles. Ladite portion de terre comprenant la façade sur la rue Prytanée des dits ots numéros treize et quatorze, décrits dans un acte passé pardevant W. L. Poole, notaire, le 21 mars 1861. Les améliorations consistent d'un cottage connu comme No 4207 rue Prytanée.

4° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Milan, Pitt et Berlin, mesurant trente pieds huit pouces de face à la rue Prytania par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et comprenant une partie du lot numéro quinze et étant contigu partie du lot numéro seize, qui a été acquis par acte passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 3 décembre 1890. Les améliorations comprenent une résidence double à deux étages connue comme Nos 4209 et 4211 rue Prytanée.

5° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Milan, Pitt et Berlin, mesurant vingt neuf pieds de quatre pouces de face à la rue Prytania par cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre comprenant la plus grande partie du lot numéro seize, laquelle a été acquise par acte passé par devant E. Grima, notaire, le 3 décembre 1890. Les améliorations consistent d'un splendide cottage simple connue comme No 4213 rue Prytanée.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Amélia, Constance, Magasins et Peniston et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Amélia par cent quatre vingt dix pieds, trois ou quatre pouces, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos 1016-18 rue Amelia.

7° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Amélia, Magasin, Constance et Antoine, désigné comme lot numéro sept sur un devis de J. F. Braun, voyer, daté le 17 juin 1896, annexé à un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 11 décembre 1896, et mesurant trente quatre pieds quatre pouces de face à la rue Amélia par cent six pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Constance. Quatre vingt quatorze pieds neuf pouces de profondeur sur une ligne le divisant du lot numéro huit; delà sur une ligne parallèle avec la rue Amelia courant vers la rue Constance, un pied; delà sur une ligne droite courant vers la rue Antoine, huit pieds neuf pouces à la ligne du fond sur laquelle il y a une largeur de trente trois pieds trois pouces. Les améliorations se composent d'un cottage double portant les Nos 1017-19 rue Amelia.

8° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Louisiana, les rues Toledano, Annonciation et Chippewa, commençant à une distance de quatre vingt neuf pieds sept pouces et quatre lignes de la rue Annonciation le même mesurant trente six pieds de face sur l'avenue Louisiana par cent quatre vingt et un pieds deux pouces et demi de profondeur. Les améliorations se composent d'un cottage double portant les Nos 743-45 ave. de Louisiane.

9° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Magasin, Septième, Constance et Sixième, mesurant cinquante pieds de face à la rue Magasin, par une profondeur et façade à la rue Septième de cent vingt cinq pieds, formant l'encoignure des rues Magasin et Septième. Les améliorations se composent d'une grande bâtisse double à deux étages, portant les Nos 2930 32 rue Magazine.

10° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, désigné par la lettre W sur un devis fait par D. M. Bosman, voyer, daté le 15 juin 1893, annexé à un acte passé pardevant G. C. Prevot, notaire le 22 juin 1893 et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Baronne, commençant à une distance de soixante quinze pieds de la rue Première sur cent dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison seule portant le No 2408 rue Baronne.

11° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Polymnia, Coliseum, Euterpe et Prytania, désigné comme lot numéro un sur un plan par H. Moelhausen, voyer, de la date du 6 mai 1845 déposé en l'étude de T. Guiol alors notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure des rues Coliseum et Euterpe et mesurant en mesure américaine, vingt huit pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Coliseum par cent dix sept pieds neuf pouces et six et trois quart de ligne de profondeur et façade sur la rue Euterpe. Les améliorations se composent d'une résidence à deux étages portant le No 1703 rue Coliseé, coin Euterpe.

12° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlot borné par les rues Calliope, Carondelet, l'avenue Howard, autrefois rue Delord, Lee ou Cercle Tivoli et la rue St Charles, commençant à une distance de quarante deux pieds de l'encoignure de la rue Calliope, le même mesure quarante pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Carondelet; trente six pieds sept pouces et deux lignes de largeur dans le fond par une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages connue comme No 1044 rue Carondelet.

13° Un certain lot de terre avec la bâtisse situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Church (autrefois Ste Marie), Girod et Julie, bâtisse en briques sur un plan désigné comme lot numéro un, sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté le 16 février 1839, déposé pour références en l'étude de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure des rues Camp et Julie et mesurant en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue Julie par soixante dixhuit pieds de profondeur et faisant face à la rue Camp, entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques à trois étages portant le No 601 rue Julie coin Camp.

14° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Julie, Church (autrefois Ste Marie), Girod et Camp désigné comme le lot No Deux sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté le 16 février 1839, déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas alors notaire en cette ville lequel dit lot mesure, en mesure américaine, vingt cinq pieds de face à la rue Julie sur soixante dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques, portant le No 603 rue Julie.

15° Un certain lot de terre, avec les bâtisses améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Broad et Dorgenois, désigné comme lot numéro trente six et mesurant trente et un pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Anne par une profondeur de cent soixante deux pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne divisant du lot numéro trente cinq et cent soixante trois pieds et trois lignes sur la ligne du côté opposé. Les améliorations se composent d'une bâtisse à deux corps de logis connue comme les Nos 2631 33 rue Ste Anne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs à portion à crédit devant être représentée par des billets donnés par les acquéreurs payables à leur propre ordre et par eux endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date des actes de vente jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Les acquéreurs devant assurer les améliorations pour le montant de la portion à crédit et devant transférer les polices aux porteurs des billets, les actes de vente devant contenir les clauses de non aliénando et la vente sans estimation 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles de sécurités, les acquéreurs devant assumer en sus du prix de l'adjudication toutes les taxes sur lesdites propriétés foncières pour 1908, et de déposer chez l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et ne doivent pas recevoir les loyers exempts du moment du passage des actes de vente, elles actes de vente devant être passés pardevant Andrew Hero Jr, notaire en la paroisse d'Orléans, aux frais des acquéreurs, et les acquéreurs devant payer pour tous les certificats. Toutes les propriétés devront être vendues sujettes aux baux existants.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bureau 311 rue Baronne.
5 av—5 12 19 26—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 84,973—Cour Civil de District—Division D.

Mme Caroline Rein, femme de August Baumann, va Charles Barnes, un mineur.

VENTE EN PARTAGE.

Bâtisse à Deux Etages en Briques.
No 1224 rue Tchoupitoulas.

A L'ENCAN
JEUDI, le 23 avril 1908,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier 84,973, dans l'affaire intitulée Mme Caroline Rein femme de August Baumann, va Charles Barnes, un mineur, ledit jugement rendu, lu et signé en cour ouverte, le 19 mars 1908 et ledit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique le JEUDI, 23 avril 1908, à midi, la propriété foncière ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Thalie, Etalo Tchoupitoulas et bnd Peters, désigné par le numéro cinq, sur un certain plan dressé par H. M. Shaumann, architecte, etc., daté le 25 mai 1847 et déposé pour référence en l'étude de M. O. Steinck, ancien notaire en cette ville, sous le numéro (A) 482 du livre de plans No 2, ledit lot mesurant dix neuf pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages en briques, connu comme No 1224 rue Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans reconnue par les bénéficiaires à quérer portant sept pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'à paiement et garantis pour leur paiement par lien de vendeur et privilège, et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1908; les frais de l'acte de vente et vente à repasser pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, et déposer au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières.
Bureau No 311 rue Baronne.
22 mars—22 29 avril 5 12 19 26

CHEVEUX GRIS.

Les recettes pour les cheveux et moustaches bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture	100@200
Bons chevaux de trait	75@125
Chevaux communs	50@10..
Mules de ville	150@175
Mules heavy	200@225
Mules pour habitations sucrières	100@1 0
Mules [illegible] coton	85@100

Meyer Eiseman.

ANNONCE JUDICIAIRE

Liquidation de la Maison Depuis Longtemps Etablie de

PETIT & BOH CIE.

La Vaste Bâtisse de Fabrique au Coin de l'Avenue Lafayette et de la Rue de Chartres, Installée avec Machines et tout ce qui y appartient,

SERONT VENDUES COMME UNE SEULE INSTALLATION

Entrepôts Nos 625-627 Avenue Lafayette, et le Four au Coin des Rues Chartres et Clouet (la terre non comprise).

En Vente à l'ENCAN, à la Bourse des Propriétés Foncières.

JEUDI, 7 MAI, A MIDI.

Vente par MEYER EISEMAN, Encanteur, No 640 Rue Commune.

En vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la liquidation de Petit Boh Cie, No 84,673, signé le 1er avril 1908, et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, 6 mai 1908, de la propriété ci après décrite, savoir:

Premièrement—Deux certains lots de terre situés, s'allongeant et étant dans le faubourg Washington, dans le bas de la ville, dans le carré ou îlet compris entre les rues Enghien, Port Moreau et Casacalvo et désignés comme les numros un et deux du carré ou îlet, quatre, sur un certain plan dressé par Jos Pilié, voyer, le 9 février 1835, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire. Ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Enghien et Moreau et mesurant d'après ledit plan vingt huit pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Moreau sur cent pieds de profondeur et façade à la rue Enghien, et le lot numéro deux est contigu au dit lot numéro un, mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Moreau sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

En la propriété ci dessus décrite se trouvent comme suit: les machines et l'installation qui seront vendues en même temps que les bâtis ses comme ensemble à savoir: 1 machine avec banc pour faire des trous, 1 scie à bande, 1 affiloir, 1 scie à tailler, 1 machine à mennise rie, 1 scie à balancier (carre en fer), 1 scie à fendre (avec manche en bois), 1 instrument pointu de charpente (attachement "Tenton et Coging"), 1 tourneur 1 meule, 1 rabot, 1 "mortiser", 1 meule automatique pour couteau, 1 scie "Gig" et table, 1 sablier (sander), 1 couteau balance, 1 presse à plaquer, 1 machine à corde, 40 poulies, 1 élévateur, 1 installation et mèches matcher, 1 Dodo Heed, 1-10, 1-7 1/2 et 2-20 Meters, h. p. 850 pieds de courroies, 1 soufflet complet.

Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques ci dessus formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue de Chartres.

Sera vendu comme une installation en fonction complète.

Secondement—Un lot de terre dans le même îlet que la propriété sus décrite, désigné comme lot No 23, sur un plan par Pilié, mentionné ci dessus, mesurant 29 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Enghien, maintenant avenue Lafayette et 130 pieds, 3 pouces et 6 lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

La propriété ci dessus comprend l'entrepôt commode en bon usage qui peut être facilement ouvert en une résidence. Nos 625-27 avenue Lafayette, et pas le terrain.

Troisièmement—Les "Dry Kiln Pipes" situés sur la propriété à l'angle des rues Chartres et Clouet et comprenant simplement les fours eux mêmes, et non le terrain.

Conditions—Tout au comptant.

Actes de vente pardevant Charles Rosen, notaire, aux frais des acquéreurs.

L'acquéreur devra assumer toutes les taxes et les certificats nécessaires. Un dépôt de dix pour cent (10 0|0) en argent devra être fait au moment de l'adjudication.

MEYER EISEMAN, Encanteur,
No 640 rue Commune.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ..... $3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ..... $1,429,729

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune

DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:
GUSTAF R. WEIDLDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA
CLARENCE F. LOW, Secrétaire Résident. J. G. PEPPER, Assistant Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant Secrétaire.

9 avril—1an—jeu dim mar

Succession de Green Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,292—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Melissa Bess, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Mice & Montgomery, avocats.

12 av—12 16 21

TELEPHONE 986. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président. FERGUS G. LEE, Vice-Président. WM. P. MAUS, Secrétaire

SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant. 308 RUE DU CAMP.

ETAT AU 2 JANVIER 1907.

Capital Comptant	$ 500,000.00
Actif	$1,120,472.60
Surplus Net	$ 223,440.07
Surplus aux Détenteurs de Polices	$ 723,440.07

3 jun—1an

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Navire Rolan, Dierck, parti 13 avril
Steamship Creole, Jacobs, parti 15 avril

PHILADELPHIE
Goelette Orleans —— parti 2 avril
Steamship Ossabaw, Rood, parti 15 avril

LIVERPOOL
Steamship Commodore, Bess, parti 5 mars
Steamship Mexican, Manning, parti 7 mars
Steamship Asian, Wood, parti 14 mars
Steamship Almerian, Cook, parti 19 mars
Steamship Median, Davies, parti 21 mars
Steamship Wanderer, Hunter, parti 23 mars
Steamship Colonial, Raby, parti 23 mars
Steamship Floridian, —— parti 2 avril
Steamship Californian, Parkin, parti 4 avril
Steamship Wm Cliff, Reid, parti 4 avril
Steamship Logician, Lord, pa 11 avril

BUENOS AYRES
Steamship Royal Prince, Conil, parti 18 mars

SANTOS
Steamship Milton, McDonald, parti 24 mars

LONDRES
Steamship Colonian, Chadwick, parti 24 mars
Goelette Ottawa, Tait, parti 26 mars

ANVERS
Steamship Colonian, Chadwick, parti 29 mars

RIO DE JANEIRO
Steamship Royal Prince, Conil, parti 30 mars

SUNDERLAND
Steamship Tioga, McDonald, parti 1 avril

HULL
Steamship Harry Wadeworth, Brand, parti 7 avril

GENES
SS Citta di Palermo, Mariani, parti 4 avril

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Bluefields	Port Limon	1er dist 13
Catalina	Barcelone	rue 7me
Ceztrian	Liverpool	Stuyv dock
Chancellor	Mobile	rue Girod
Chatburn	Danemark	Gretna
City of Tampico	Mexico	Stuyv dock
Clumberhall	Gene	rue Market
Comus	New York	2me dist 8
Custodian	Liverpool	Stuyv dock
Hoerde	Hambourg	Gretna
J Wilson	Honduras	3me dist 30
Madawaska	Rotterdam	rue 5me
Manchester Miller	Bordeaux, Rotterdam	Stuyv dock
Marianne, Trieste, Venise		rue 3me
Marietta di Giorgio	Honduras	3 dist 30
Massapequa	Porto Rico	rue Hopital
Michigan	Havre Anvers	rue Jackson
Miguel Gallact	Barcelone	rue 6me
Momus	New York	2me dist 8
Monviso	Gene	rue Harmonie
Nicaragua	laid up	Alger
Orleanian	laid up	3me dist 30
Orator	Havre	Stuyv dock
Oxonian	Londres	— Westwego
Prestous	Colon	1er dist 14
Proteus	laid up	Alger
Sahara	Glasgew	rue Harmonie
Silver Wings	Brême	rue Jackson
Texan	Liverpool	Chaimette
Virgil	Anvers	rue Julie
Wayfarer	Liverpool	Stuyv dock

GOELETTES.

Harry K Fooks	Mexico	ave Peters
Kineo		1er dist

NAVIRES

Dresden	Portugal	rue Richard

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœuf de Choix, par livre, gross 4¼@4½; fair to good par livre gross, 3½@4; common to medium, par livre, gross, 2¾@3½. Vaches et génisses—Choice, par livre, gross, 3¾@4; fair to good par livre, gross, 2¾@3¼; vieilles, maigres par livre, gross, $10@13. Taureaux et Cœrts—Taureaux, par livre, gross, 2¾@3; cœrts, par livre, gross, 2@3½. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête, $9@13. Veaux, par tête—Choice, $9@11 00; fair to good, $8@9.

Bœufs du Mississippi, de la Louisiane et de l'Alabama—Bœuf—Choice, par livre, gross 3¾@4; fair to good, par livre gross, 3¼@3½; vieux, maigres, par livre, gross, 1¾@2½. Vaches, Taureaux et Taureaux—Choice, par livre gross, 3@3¼; fair to good, par livre gross 2¾@3; vieux maigres, par tête, $7@10. Taureaux, par livre, gross, 2½@3; cœrts, par livre, gross, 2@2½. Yearlings—Choice, par livre, gross 3@3½; fair to good par livre, $8@11; common, par tête, $6@7. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches laitières—Choice, $40@50; fair to good, $25@35. Springers—Choice, $25@30; common to fair, $15@20. Porcs—Nourris au maïs, par livre.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 65 Commencé le 5 février 1908

BELLE AMIE

GRAND ROMAN INEDIT

PAR PAUL ROUGET

TROISIÈME PARTIE.

DEVOIR DE MERE

VI

LES MENSONGES DU BARON

Suite.

—Pendant que vous y êtes, proposez moi pour le prix Montyon.

Il plaisantait pour mieux dissimuler le trouble qui était en lui.

—Il en est à qui il fut attribué déjà et qui, j'en ai la conviction, le méritaient moins que vous.

—Non, je vous en prie, ma chère Esbly, ne vous moquez pas.

—Mais je parle très sérieusement, je vous assure.

—Eh bien, si vous le permettez.... nous quitterons ce ton sérieux qui ne me sied nullement à moi.

"Nous pontifions depuis un instant comme des censeurs.

"Causons maintenant comme des boulevardiers.

"Je compte un peu sur vous pour me mettre au courant des petits potins du jour et même de ceux de la veille.

"Vous savez que je les ignore.

—En effet.... Tu es parti depuis longtemps déjà?

—Oui, et j'ai effectué un voyage merveilleux.

—C'est vrai, au fait, ce voyage?....

—Merveilleux, mon cher Jacques.... je te le répète. A propos tu as reçu mes cartes?

—Parfaitement.

—Tu as dû te rendre compte que je ne m'ennuyais pas!

—C'est, en effet, ce que nous nous sommes dit, Maud et moi.

Le regard de Philippe se détourna un instant pendant qu'il déclarait:

—Il y avait déjà longtemps que je projetais cette partie joyeuse avec la petite Phrynette.

"Je ne suis bon qu'à cela, que voulez-vous!

"Ma mère ne m'a mis au monde que pour m'amuser.

"Il faut avouer que je m'en serai donné la peine.

"Il faut avouer aussi que.... cette fois.... la peine était plutôt agréable.

"Elle est exquise..... cette Phrynette!

Il se tournait vers Maud:

—Vous avez déjà dû la voir, ma chère Esbly.

—Peut-être.... murmura évasivement la comédienne, qui considérait le baron en se disant:

—Il n'est pas sincère, il nous cache la vérité.

Et, tout bas, dans le fond de son âme:

—Brave cœur, va!

Cependant Sans-Souci continuait à parler:

—Nous avons visité l'Italie.... Je connaissais déjà ce pays. Mais je l'avais vu seul, et ça ne m'avait pas emballé.

—Tandis qu'à deux, faisait Jacques, gagné par cette gaieté pourtant factice, pourtant contrainte, Jacques qui, lui, croyait à la sincérité de Philippe..... tandis qu'à deux les choses changent d'aspect.

—Ah!.... d'une façon extraordinaire.... ce n'est plus le même ciel, ce n'est plus la même mer, ce ne sont plus les mêmes horizons.

"Les contrées qu'on traverse sont des contrées de rêve.

Et au lieutenant:

—Les cartes que je t'ai envoyées ne peuvent t'en donner qu'une faible idée.

—D'autant plus, continuait l'officier, sur le même ton de gaieté, que le paysage a été plutôt sacrifié sur tes cartes!

—Comment cela?

—Mais toi.... et Mademoiselle Phrynette vous y tenez une si grande place!

—Moqueur, va!

—Moqueur.... tu n'en convieus même pas? Eh bien, tu l'as le baudeau, toi!....

—C'est vrai. Je l'avoue..... Cette Phrynette m'a ensorcelé.

—Alors, ça dure encore?

—La pleine lune de miel, mon vieux. Et je crois que ça durera.

—Jusqu'au prochain caprice.

—Ah!.... il y a des chances, en effet, pour que ce ne soit pas encore le dernier.

Maud restait silencieuse.

Maintenant Belleuze s'était assis.

Entre lui et Jacques la conversation se poursuivit longtemps sur le même ton badin.

Puis Philippe, adroitement l'amena.... cette conversation.... sur le bonheur de l'officier et de la comédienne.

Et Jacques avoua, comme Maud tout à l'heure:

—Ce bonheur, mon cher, nous n'oublions pas que c'est à toi que nous le devons.

"A toi qui as défendu Claire depuis des mois.

"A toi qui n'as généreusement cessé de plaider sa cause.

Sans Souci essayait encore de protester.

Le lieutenant arrêta cette protestation.

—Si.... je dois et je veux reconnaître ce qui est.

Puis, un instant après, Jacques annonça à son ami qu'il ne repartait plus au Tonkin.

Et Maud à son tour, lui apprit qu'elle avait un congé.

Philippe parut enchanté.

S'il souffrait, il cacha admirablement sa souffrance.

Il eût été impossible de la deviner.

Comme la conversation roulait à présent sur le théâtre, Sans-Souci s'écria tout à coup:

—Ah!.... dites-donc.... j'oubliais de vous faire part d'une rencontre que j'ai faite l'autre jour.... près de Sainte-Maxime.... Devinez qui j'ai cru voir!

—Près de Sainte-Maxime, répéta Jacques qui, brusquement, avait tressailli et dont le visage exprimait aussitôt un trouble profond.

—Oui.... sur la route de Toulon.... tu connais?

—Très peu, déclara l'officier.

Et Claire qui se rendait compte de cette émotion soudaine du lieutenant;

—Nous ne devinons pas..... Qui avez vous pu voir?

—La duègne de la Comédie-Moderne.... Voyons, j'ai oublié son nom.... Aidez-moi donc à le retrouver.

—Dormeuil.

—C'est cela.... Dormeuil.... Elle était à un tournant de la route, en train d'examiner je ne sais quoi dans le lointain.

—Elle vient d'avoir un congé, en effet, déclara Claire.

Belleuze poursuivait:

—Elle semblait si absorbée dans sa contemplation qu'elle n'entendait pas venir l'automobile; la voiture a failli l'écraser.

—Et elle vous a reconnus?

—Je ne pense pas.

Jacques avait eu, à part lui, un soupir de soulagement.

L'inquiétude, apparue un instant au fond de son regard, se dissipait:

Mais Claire en le regardant se disait:

—Pourquoi a-t-il tremblé?

Et voici que, de nouveau, il redressait la tête.... que de nouveau, l'anxiété reparaissait sur son visage.

Car Philippe continuait:

—Mais c'était, d'ailleurs, cette journée-là la journée des rencontres.

"Un instant auparavant, je venais d'en faire une autre.

"Celle d'un de nos vieux amis d'autrefois et que tu ne dois pas avoir oublié: Daulieu.

Et comme Jacques, dont les mains s'étaient soudain crispées sur les appuis du fauteuil.... comme Jacques, dont les paupières avaient battu rapidement, ainsi que pour atténuer, ainsi que pour dissimuler la lueur d'angoisse des prunelles, ne répondait pas:

—Voyons, il n'est pas possible que tu ne te souvienne plus de Claude Daulieu.... qui sortait de Centrale.... de Claude Daulieu, le plus doux, le meilleur garçon du monde.

"Il était originaire du Midi, des environs de Montpellier, si je ne me trompe....

—Oui.... oui.... je me rappelle à présent, murmura Jacques, dont le visage crispé, très pâle, s'était couvert de sueur.

—Eh bien! poursuivit Belleuze, le hasard nous a mis en présence ce même jour-là.

"Nous nous disposions, Phrynette et moi, à quitter des amis chez lesquels nous venions de passer vingt-quatre heures, et nous allions remonter dans notre auto, lorsque sont apparus sur la route les voisins de ces amis.

"Et dans l'homme je reconnaissais tout de suite Daulieu.

"La jeune femme qui l'accompagnait était la sienne.

"Une ravissante créature, et je m'y connais, mon cher!

"Alors, en quelques minutes de conversation, car, je te le répète, l'auto sous pression nous attendait, j'ai su de Daulieu qu'il était marié, installé là dans une propriété ravissante, père une première fois d'une petite fille et,